

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2346

présenté par
M. Potterie

à l'amendement n° 248 de la commission des affaires sociales

ARTICLE 40

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.